



**PRÉFET
DE L'YONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Rapport d'activité des services de l'État

2021



Sommaire

3

Édito

4

Faits
marquants
de l'année
2021

6

Gérer la crise
ensemble

9

Assurer votre
sécurité

13

Dynamiser les
territoires

18

Investir dans
la transition
écologique

21

Accompagner
le monde rural

24

Soutenir
l'emploi

26

Favoriser la
cohésion
sociale

29

Agir pour la
compétitivité des
entreprises

32

Création du
secrétariat
général
commun

34

L'État dans
l'Yonne





Marquée en premier lieu par la crise sanitaire sans précédent que le pays a traversée, l'année 2021 restera également l'année de la relance et d'une croissance économique retrouvée.

La sortie progressive de cette crise a été rendue possible par le déploiement de la vaccination dans le département qui a bénéficié à l'immense majorité de la population.

Les professionnels de santé, sapeurs pompiers, retraités des professions médicales, que je tiens à saluer pour leur engagement et leur dévouement, ont fait preuve d'une mobilisation sans faille pour soutenir les icaunais touchés par la maladie et permettre à tous d'avoir accès à la vaccination dans les meilleures conditions.

Loin d'affecter l'économie du département, cette période difficile a démontré la capacité des acteurs du territoire à sans cesse se renouveler, innover, et aux services de l'État à se mobiliser en synergie dans la lutte contre cette pandémie tout en maintenant une activité soutenue.

Le plan France Relance dans l'Yonne a constitué un formidable accélérateur de projets, permettant ainsi une modernisation des filières, rendant les entreprises plus performantes et compétitives sur le marché.

Près de 610 M€ d'aides d'urgence ont bénéficié aux entreprises et plus de 260M€ de subventions ont été versés aux différents acteurs du territoire, entreprises, collectivités, associations, hôpitaux... tous dispositifs confondus.

L'Yonne a pris le train en marche de la transformation de la société française afin de relever les défis de transition écologique et sociétale de demain.

Ce rapport d'activité retrace les principaux axes de travail de l'année écoulée, inévitablement teintés de relance.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport qui incarne le sens de l'action quotidienne des services de l'État en faveur des icaunaises et des icaunais.

Pascal JAN, Préfet de l'Yonne



14 janvier
Visite de Mme Brigitte Klinkert
Ministre déléguée auprès de la Ministre du Travail,
de l'Emploi et de l'Insertion
Point sur le dispositif expérimental du Service public
de l'insertion et de l'emploi visant à une meilleure
insertion des allocataires du RSA.



23 janvier
Carrefour des carrières au féminin dématérialisé
Web rencontre - locaux de Femmes égalité emploi.



4 février
Visite de M. Olivier Dussopt - Ministre délégué en charge des
comptes publics à la SAS BOUDIN à Maillot, lauréate du plan
France Relance.



5 mars
Signature du bon de commande pour l'achat des trains à hydrogène en
présence de Jean-Baptiste Djebbari, ministre chargé des transports et de
Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État chargé du Tourisme, des
Français de l'étranger et de la Francophonie.



23 avril
Gendarmerie de Pont-sur-Yonne : visite d'Élisabeth Moreno, ministre
déléguée auprès du Premier ministre en charge de l'égalité entre les
femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances sur le
thème de l'émancipation économique des femmes.

Faits marquants de l'année



12 juillet
Réception des collectivités lauréates de l'appel à projet "transformation numérique des collectivités territoriales".



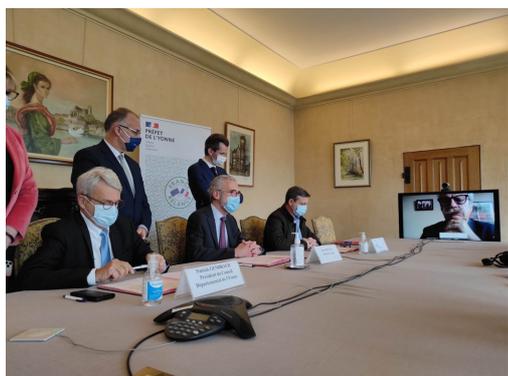
20 juillet
Visite du Chablisien : Franck Riester, ministre délégué du commerce extérieur et de l'attractivité et Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'État, chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie.



24 septembre
Inauguration du congrès de l'association des maires ruraux de France par M. Jean Castex, Premier ministre, accompagné de plusieurs ministres.



13 octobre
Inauguration de la station hydrogène à Auxerre.



29 novembre
Signature du plan de financement du contournement sud d'Auxerre.



17 décembre
Signature du plan départemental de prévention de la délinquance 2021 - 2025.

Au delà de ces faits marquants, 2021 c'est aussi.....

- **21** cérémonies patriotiques
- **15** visites ministérielles
- **167** communiqués de presse
- **43** visites sur le terrain
- **41 000** visiteurs sur le site internet de la préfecture
- **20 000** abonnés Facebook et **6 000** sur Twitter

Gérer la crise ensemble

L'année 2021 a été marquée par la poursuite des actions engagées en 2020 par les services de l'Etat dans le contexte de crise sanitaire et de lutte contre la propagation de l'épidémie.

L'activité s'est concentrée sur l'identification de potentiels clusters, sur un dépistage massif afin de casser les chaînes de contamination et sur la proposition d'une offre de vaccination la plus large possible afin de protéger la population.



Yann DE KERGUENEC
Agence régionale de santé

Pouvez-vous décrire rapidement le dispositif mis en place par les services de l'État ?

Afin de mettre en œuvre un dépistage puis une vaccination de masse dans un délai le plus court possible, il a été décidé de mailler le territoire de centres de vaccination organisés en partenariat avec les collectivités territoriales. Six centres principaux ouverts avec une très grande amplitude ont été créés à Sens, Joigny, Toucy, Tonnerre, Auxerre et Avallon. Et des centres plus temporaires ont vu le jour dans de nombreuses communes. La mobilisation de tous a été remarquable. De nombreux professionnels de santé y compris retraités se sont portés volontaires. La Préfecture a piloté ce dispositif avec l'Agence régionale de santé assurant un suivi quotidien avec des réunions hebdomadaires des responsables de centres. Une cellule spéciale mise en place par l'ARS a assuré l'approvisionnement des centres. De très nombreuses opérations d'aller-vers se sont surajoutées : centres commerciaux, barnums en ville, vaccination à domicile, en entreprise, etc.

Quelle a été l'implication des collectivités dans ce dispositif ?

Les collectivités ont proposé des lieux d'accueil des centres de dépistage puis de vaccination au sein de bâtiments municipaux ou communautaires, ont mis à disposition des moyens matériels et du personnel pour la gestion des centres. Elles ont aussi communiqué vers les administrés se faisant un relais efficace des messages de l'Etat et de l'ARS. Sans les collectivités, leur volontarisme et leur sens des responsabilités, jamais cette campagne de vaccination n'aurait pu être une telle réussite.

Quel bilan pouvez-vous en tirer ?

Le bilan, ce sont d'abord les chiffres qui le donnent. Avec un taux de vaccination de 87,8% de la population éligible au 31 décembre 2021 on ne peut que constater étant parti de zéro au 1er janvier 2021 l'effort considérable qui a été accompli. Cet extraordinaire élan de mobilisation de tous a apporté une culture de solidarité, d'entraide et de connaissance réciproque entre tous les acteurs qui, à n'en pas douter, laissera des traces très positives au sein de notre société et de la communauté icaunaise dans son ensemble.



3 mai
Point presse covid



27 mars
Visite du centre de vaccination à Auxerrexpo



L'impact du virus sur le système hospitalier a été un indicateur particulièrement suivi en 2021, les tensions dans les hôpitaux constituant une conséquence majeure de l'épidémie sur le système de santé.

Quelques chiffres...

- Près de **1 000** arrêtés de mise en quarantaine traités
- Plus de **150** arrêtés préfectoraux signés pour lutter contre la propagation de l'épidémie
- Environ **5 000** appels téléphoniques et **10 000** courriels liés à la crise sanitaire reçus et traités
- **1 181 788** tests réalisés au cours de l'année 2021
- **100** missions effectuées par les médiateurs de lutte anti covid (MLAC*) et **353** médiateurs déployés depuis mars 2021
- **30** bénévoles formés et **570** demandes instruites dans le cadre de la Cellule territoriale d'appui à l'isolement (CTAI)
- Jusqu'à **21 000** injections par semaine au plus fort de la campagne de vaccination

* Leur mission est d'organiser et gérer les opérations de tests, de contact-tracing et de sensibilisation de la population.



8 janvier
Visite du centre de vaccination à Sens

La gestion de la crise s'est aussi accompagnée d'un suivi régulier de la situation économique des entreprises du département.

Créée dès le début de la crise sanitaire en 2020, la cellule de veille économique s'est réunie à 8 reprises en 2021 afin de suivre la santé du tissu économique icaunais avant de céder sa place au comité départemental de sortie de crise, réuni à 4 reprises, afin d'accompagner les entreprises locales dans cette nouvelle étape.

La situation économique dans le département a fait l'objet d'une information régulière auprès des élus au cours des 6 conférences départementales de relance réunies par le préfet en 2021.



5 février
Conférence de presse à la suite de la conférence départementale de la relance



16 « Lettres de la relance » diffusées en 2021 par la préfecture de l'Yonne afin d'informer les acteurs économiques et les collectivités du territoire des appels à projets France Relance réussis



7 mai
Conférence départementale de relance

Malgré la crise sanitaire et dans un souci de faire vivre la démocratie, le double scrutin des élections régionales et départementales a pu être organisé dans des conditions sécurisées grâce à une organisation adaptée à la situation sanitaire par les mairies et à la mise à disposition de :

- **419 900** masques
- **15 140** visières
- **2 380** litres de gel
- **2 230** autotests



Du 31 mai au 4 juin
Distribution des masques, visières, gel et autotests



21 juin
Contrôle des procès verbaux des élections départementales et régionales

**Assurer votre
sécurité**

Les services de l'État s'attachent à garantir la sécurité sous toutes ses formes, afin de permettre à chacun de vivre et d'évoluer dans les meilleures conditions qui soient.

Assurer la sécurité des personnes et des biens

Parce que les violences que subissent les femmes dans le cadre intrafamilial sont intolérables, les services de l'État se mobilisent dans l'Yonne afin de répondre à cette préoccupation majeure.

L'action de l'État en chiffres

- **21** nouvelles places d'hébergement d'urgence dédiées aux femmes victimes de violences, portant leur nombre à **50**
- **450** situations examinées par la cellule opérationnelle de prise en charge des femmes victimes de violences
- **1 point d'écoute supplémentaire** créé à Tonnerre, portant leur nombre à 4 (tous dans des centres commerciaux)
- **46** « téléphones grand danger » à disposition des parquets d'Auxerre et Sens
- **3** postes d'intervenants sociaux police et gendarmerie actifs sur le territoire
- signature le 17 mars 2021 d'un protocole local pour la mise en œuvre du bracelet anti-rapprochement (BAR)



25 novembre
Ouverture d'une formation pluridisciplinaire au repérage et l'accompagnement des femmes victimes de violences

Les différents acteurs se réunissent dorénavant au sein d'une instance unique de gouvernance en matière de prévention et de lutte contre les violences conjugales, créée le 10 novembre 2021, optimisant la coordination et le suivi de cette politique publique prioritaire du gouvernement.

Connu comme étant un département où l'accidentologie et la mortalité routière s'établissent à un niveau préoccupant, l'Yonne connaît une baisse sensible du nombre de décès enregistrés sur ses routes.

Depuis 2019, et exception faite de l'année 2020 marquée par la crise sanitaire, la mortalité routière est en baisse de près de 44 %, ainsi que le nombre d'accidents et de blessés en recul de 9 %.

La sécurité routière en 2021 c'est...

- **65** actions de prévention et de sensibilisation réalisées par les intervenants départementaux de la sécurité routière (IDSR)
- des communications hebdomadaires sur les réseaux sociaux

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.**



6 octobre
Opération de sensibilisation aux piétons, vélos, trottinettes électriques



25 mai
Opération sécurité routière sur l'A6 - aire de Chaponne



La lutte contre la délinquance, dont l'objectif principal est d'éradiquer les comportements illégaux qui nuisent à la sécurité et la tranquillité de tous, passe par le renforcement de la présence des forces de l'ordre sur la voie publique.

En 2021, des actions quotidiennes sur les points de deal et de trafics ont caractérisé la lutte contre les stupéfiants dans le département.

A ce titre, **717** amendes forfaitaires délictuelles (AFD) ont été dressées, soit une moyenne de **59** AFD par mois.

Renforcement des dispositifs destinés à améliorer la sécurité du quotidien

- création dans chaque commissariat d'un délégué cohésion police population (DCPP)
- animation des 5 groupes de partenariat opérationnel (GPO) autour de problématiques de sécurité
- instauration de patrouilles mixtes police nationale / police municipale
- déploiement du dispositif de consultation et d'amélioration du service (DCAS), destiné au recueil des attentes des élus quant à la présence des forces de l'ordre sur le terrain



Assurer la sécurité des consommateurs

Les services de l'État portent une attention quotidienne et particulière à la sécurité des consommateurs, la loyauté des transactions commerciales et la lutte contre les fraudes économiques.



Deux inspecteurs CCRF examinent une cargaison lors d'un contrôle de marchandises

En bref ...

- **1 934** contrôles dont **94** prélèvements
- **514** visites dans **396** établissements
- **85%** des contrôles ont donné lieu à des suites administratives (**244** avertissements et **91** mesures de police administrative)

S'agissant de produits alimentaires, les contrôles interviennent de la production à la distribution (circuits courts, commerces de détail et restauration) afin de garantir une alimentation saine.

En amont, afin de maintenir un haut niveau de sécurité sanitaire des aliments et de la chaîne alimentaire, la protection des consommateurs est assurée par l'inspection et le contrôle des établissements produisant des denrées alimentaires et par de nombreuses analyses sur les produits alimentaires.

212 inspections ont été menées dans différents établissements comme les abattoirs, les producteurs fermiers, les cuisines centrales, la restauration collective ou commerciale et les métiers de bouche, donnant ainsi lieu à 17 mises en demeure et 2 fermetures administratives.

531 prélèvements réalisés en abattoirs, dans les élevages ou les points de distribution alimentaire, en vue d'analyses pour identifier d'éventuels dangers alimentaires.



1,75 M€ de subventions versées à 2 abattoirs icaunais, participant ainsi à la modernisation des infrastructures et au respect des réglementations sanitaire et environnementale.



Assurer la protection des riverains et de l'environnement

Les missions de police environnementale auprès des établissements industriels et agricoles qu'exerce l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) visent à prévenir et à réduire les risques accidentels et les nuisances liées aux installations de taille conséquente afin de protéger les riverains et l'environnement.

Élevages conséquents, abattoirs, établissements industriels, carrières...ont ainsi fait l'objet de contrôles réguliers de la part des inspecteurs assermentés.

En 2021, **187** inspections ont été réalisées par les services départementaux.

En 2021, deux actions concrètes réalisées dans l'Yonne

- "SEVESO-domino" engagée pour le contrôle des sites SEVESO
- "coup de poing risque incendie" pour faire respecter la réglementation en la matière.

Les services de l'État interviennent également conjointement dans le cadre de la mission inter-services de l'eau et de la nature, au titre de la police de l'environnement, afin d'assurer le respect de la réglementation dans les domaines de l'eau et de la biodiversité.

En 2021, **801** contrôles ont été effectués, dont **413** sur le terrain.



Inspection d'un site industriel en proie aux flammes

Assurer la sécurité juridique des actes des collectivités

Véritables leviers d'application de la loi, les collectivités territoriales s'exposent à un risque juridique du fait d'un accroissement des recours à l'encontre des actes qu'elles prennent. Les services préfectoraux sont donc, au travers du contrôle de légalité, garants de la sécurité juridique de leurs actes et par là même de celle des élus.

Au cours de l'année, la préfecture a reçu **48 836** actes dont 93% par voie dématérialisée.

En chiffres ...

- **86%** des actes budgétaires contrôlés
- **210** interventions des services préfectoraux pour des non-conformités à l'instruction budgétaire et comptable
- **8 861** actes d'urbanisme reçus soit une augmentation de **32%** par rapport à 2020
- **8 725** autres actes administratifs contrôlés, donnant lieu à la notification de 41 recours gracieux

Assurer la sécurité informatique

Pour garantir l'action de l'État, la protection des données s'avère essentielle. Les cyberattaques constituent une menace quotidienne sur le secteur privé, le particulier et l'administration. Dans une démarche de développement du tout numérique, les services préfectoraux doivent donc penser "cybersécurité".



Pascal GALICIER
Responsable départemental de la sécurité
des systèmes d'information (RSSI)

En quoi consiste la mission de RSSI ?

En tant que responsable de la sécurité des systèmes d'information depuis 2010, j'assure la mise en œuvre de la politique de sécurité des systèmes d'information et la politique générale de la sécurité du numérique pour la préfecture, les sous-préfectures et les directions départementales interministérielles.

Mon rôle oscille à la fois entre l'animation de ces politiques, le conseil dans l'usage des outils sécurisés, la veille dans la bonne application des règles et l'intervention si nécessaire.

Quels sont les risques encourus aujourd'hui par les services préfectoraux ?

Sans pouvoir tous les citer, les principaux sont sans doute le vol, la perte ou l'altération d'informations (sensibles ou non) par une personne ou une organisation malveillante.

A titre d'exemples, je citerai la perte des données face à un virus de type cryptolocker, une machine du réseau compromise par un virus troyen ou bien encore l'altération des résultats électoraux par exemple.

Que mettez-vous en œuvre en termes de sécurité ?

En premier lieu, toutes les protections logicielles comme les antivirus, les pare-feu ou les correctifs et les solutions de chiffrement (ordinateurs, téléphonie, réseau, messagerie).

Mais toutes ces sécurités constituent uniquement un garde-fou puisqu'une défaillance humaine peut anéantir toutes les protections mises en place.

La sensibilisation est donc complémentaire des outils déployés en la matière.



Dynamiser les territoires

Le préfet de l'Yonne est le délégué territorial de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), dont le rôle est de renforcer la cohésion territoriale et de lutter contre les fractures.

Afin de dynamiser les territoires, l'ensemble des services de l'État est mobilisé pour déployer les différents dispositifs existants, afin de répondre à leurs attentes, qu'ils soient urbains ou plus ruraux.

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires, le Gouvernement a proposé aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : le contrat de relance et de transition écologique (CRTE).

Signé pour six ans, il a vocation à regrouper l'ensemble des contrats signés entre l'État et les collectivités. Il intègre les dispositifs d'accompagnement de l'État, considérablement renforcés par les crédits du plan France Relance lors des deux premières années.

Les 6 CRTE de l'Yonne

- Grand Sénonais
- Yonne nord
- Grand Auxerrois
- Puisaye Forterre
- Tonnerrois en Bourgogne
- Pays Avallonnais



Expression de la nouvelle politique de cohésion des territoires, le programme « Action Cœur de Ville » doit permettre de créer les conditions du renouveau et du développement des villes moyennes, en mobilisant les moyens de l'État et des partenaires en faveur d'une redynamisation des « cœurs de ville ».

Les villes de Sens et Auxerre sont lauréates du dispositif.



Le programme Petites Villes de Demain a été conçu pour soutenir sur la durée du mandat municipal les communes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité sur leur bassin de vie et montrant des signes de vulnérabilité, avec l'objectif de renforcer leur rôle de centralité à travers une revitalisation des centres-bourgs.

13 villes ont été retenues dans l'Yonne et bénéficient de ce programme.



12 avril
Signature de la convention "Petites villes de demain" avec la ville de Tonnerre



L'accompagnement aux territoires, qu'il soit financier ou en ingénierie, a été renforcé en 2021 par les services de l'État. Le plan France Relance a permis la concrétisation de nombreux projets supplémentaires des collectivités, au titre de la rénovation thermique des bâtiments publics.

En 2021, près de **215 M€** ont été consacrés aux collectivités icaunaises.

Dans le détail...

158,3 M€ au titre de la dotation globale de fonctionnement (DGF)

32,5 M€ au titre du fonds de compensation sur la TVA (FCTVA)

12,5 M€ au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux

7,1 M€ au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), et de la DSIL exceptionnelle (rénovation thermique)

3,4 M€ au titre de la dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID), et de la DSID exceptionnelle (rénovation thermique)

0,6 M€ au titre de la dotation politique de la ville (DPV)

0,5 M€ au titre du fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT)



12 juillet
Remise du chèque DSIL - château de Monthelon



2 décembre
Présentation du pôle péri-scolaire de Lindry

336* projets structurants des collectivités locales financés par l'État en 2021 pour un montant total de plus de **24 M€**.

* La liste des projets soutenus est consultable sur le site internet de la préfecture



La plan France relance participe activement à la dynamique instaurée dans les territoires, en contribuant au déploiement de mesures bénéficiant directement aux collectivités et aux icaunais.

2 Fabriques de Territoire labellisées dans l'Yonne à Toucy (La Californie) et à Joigny (Convergence des possibles), ayant un rôle de mise en commun, portées vers la création d'activités, les coopérations entre acteurs et le développement local. Ce sont également des lieux d'inclusion numérique. Financement France Relance de 150K€ pour chacune sur 3 ans.



2 juillet
Remise du chèque France Relance à La Californie



l'État a soutenu en 2021 57 projets de transformation numérique des collectivités territoriales pour près de 400K€ de subvention.



L'attractivité d'un territoire se mesure également au travers de l'entretien de son patrimoine et de ses monuments emblématiques. A ce titre, la cathédrale de Sens bénéficie pleinement du plan France Relance pour sa rénovation.



Jean-François BRIAND
Chef du service de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine

Quels sont les enjeux des travaux en cours ?

La Cathédrale de Sens est classée monument historique depuis 1940 et ce classement a été étendu à l'ensemble du groupe archiépiscopal en 2014 (propriété en partie ville et Etat).

La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) a lancé un programme de travaux ambitieux, dont ceux en cours concernent à la fois la restauration de la tour sud (façades est et nord) avec un échafaudage atteignant 70m de haut, un chantier de sécurisation incendie et la réfection complète des circuits électriques et de l'éclairage.

Pour rappel, il s'agit de la charpente d'origine de la Cathédrale, antérieure pour la majeure partie à celle de Notre-Dame de Paris.

Quelle est l'implication des services de l'État sur cette réhabilitation ?

Initiés par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et l'Architecte en chef des monuments historiques, le chantier de restauration de la tour sud, financé à hauteur de 2,6M€ par le plan France Relance, est également suivi par l'unité départementale d'architecture et du patrimoine (UDAP) de l'Yonne pour la partie Etat.

Le SDIS suit pour sa part le chantier de sécurisation incendie.

Quel est l'objectif fixé de la fin de ces travaux ?

La fin des travaux est attendue pour le mois de novembre 2022.



4 décembre
Visite du chantier de la cathédrale de Sens

Investir dans la transition écologique

Investir dans la transition écologique

Introduite par la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015, la stratégie nationale bas-carbone constitue la feuille de route de la France pour lutter contre le changement climatique. Elle donne des orientations pour mettre en œuvre, dans tous les secteurs d'activité, la transition vers une économie bas-carbone, circulaire et durable.

Dans ce contexte, le plan France Relance a joué pleinement son rôle en finançant des projets concrets dans l'Yonne, au bénéfice de nombreux secteurs et dans des domaines variés.

Au premier rang des aides versées dans le département, le dispositif MaPrimeRénov' et certaines aides de l'ANAH (agence nationale de l'habitat) ont contribué à la rénovation thermique de nombreux logements de particuliers et de copropriétés, participant ainsi directement à une diminution des consommations énergétiques des foyers icaunais.

Dans le détail ...

- **5 034** dossiers engagés, bénéficiant de **19M€** de subventions et représentant **59M€** d'investissements, soit **6 fois plus** qu'en 2020
- **250** logements rénovés grâce au dispositif MaPrimeRénov'copropriété (**1,5 M€** d'aides, **3M€** d'investissements)
- **600** dossiers de rénovation globale de logement par l'ANAH subventionnés à hauteur de **5,25M€** représentant **10M€** d'investissements



11 mars
visite d'un bénéficiaire "MaPrimeRénov'."



8 octobre
Visite de la copropriété des Champs Plaisant à Sens.

3,5M€ consacrés à **31** projets de rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales.

Réduire l'empreinte carbone des entreprises constitue également un enjeu majeur pour une transition écologique réussie.

14 entreprises icaunaises ont été soutenues en 2021 dans leurs démarches vertueuses pour un montant total de subvention de près de **2,5M€**.



20 mai
Visite de l'entreprise Recytherm à Saint-Florentin, lauréate de plan France Relance



Parce que la mise en décharge des biodéchets est à l'origine d'émissions de gaz à effet de serre, l'État accompagne les initiatives de valorisation organique ou de tri à la source de ces déchets.

4 structures dans l'Yonne ont été soutenues à hauteur de **530K€** pour des projets de ce type.

Tourisme durable, réemploi et recyclage ou économie sociale et solidaire sont les autres secteurs également aidés en 2021.

Focus sur le développement de l'hydrogène dans l'Yonne



Le département de l'Yonne (l'Auxerrois en particulier) fait partie des territoires précurseurs dans l'utilisation de l'hydrogène en France.

L'inauguration de la plus grande station de production et de distribution multimodal en France d'hydrogène vert, issu exclusivement de sources renouvelables, a eu lieu en 2021 et le projet de la création d'un écosystème complet autour de la production d'hydrogène se développe.

L'objectif à terme du territoire est d'alimenter en hydrogène les trains et les usages industriels.

Pour ce projet ambitieux et prometteur, l'État et ses opérateurs ont apporté un tiers des financements nécessaires à sa réussite, soit **4,2M€** sur les **13M€** prévus.



AUX HYGen



Accompagner le monde rural

Pour faire face aux défis rencontrés par le monde rural, les différents services de l'État dans l'Yonne soutiennent l'activité des agriculteurs icaunais au travers de nombreux dispositifs d'aides, dont le plan France Relance.

En 2021, **128 M€** ont été versés aux exploitants agricoles dont **90.3 M€** au titre de la politique agricole commune (PAC).

Dans le détail de la PAC ...

9.8 M€ d'aides à l'agriculture biologique et MAEC*
3 M€ en faveur de l'investissement
1.74 M€ d'aide à l'installation

3 030 dossiers PAC "surfaces" télédéclarés
740 dossiers "aides animales" télédéclarés

*MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques



419 projets agricoles représentant près de **11 M€** de subventions, soit **18.5%** des crédits accordés à la Région Bourgogne-Franche-Comté



15 octobre
 Visite de la SARL ferme du parc à Poilly-sur-Tholon



7 mai
 Visite de la SICAREV à Migennes

Plan gel

La vague exceptionnelle de gel qui a touché 81 départements français dont l'Yonne en avril 2021 a engendré d'importants dégâts notamment sur les cultures fruitières et viticoles locales.

En réponse à cet événement les services de l'État ont déployé le plan gel annoncé par le gouvernement, destiné à répondre à un besoin immédiat en trésorerie, à alléger les charges fiscales et sociales et à indemniser les pertes de production.



7 avril
 Visite d'un verger touché par le gel à Jussy



L'agenda rural, véritable feuille de route du gouvernement en matière de ruralité, vise à favoriser le développement des territoires ruraux et améliorer la vie quotidienne de leurs habitants, dans une démarche interministérielle.

Articulé autour de 181 mesures variées, l'Agenda rural a pour ambition d'adapter les politiques publiques aux enjeux des territoires ruraux.

Il est décliné dans l'Yonne au travers de la stratégie ruralité du département, arrêtée le 27 avril 2021, mettant l'accent sur 30 mesures autour de cinq thématiques répondant aux besoins identifiés du département :

- l'attractivité des territoires
- l'éducation, la formation et l'accès à l'emploi
- l'amélioration de l'accès aux services publics et de santé
- la promotion de l'alimentation durable
- la promotion des mobilités alternatives en milieu rural

Focus sur...

Jean CASTEX dans l'Yonne le 24 septembre 2021

Le 1er ministre était en déplacement dans l'Yonne le 24 septembre 2021 à l'occasion du 50ème congrès des maires ruraux qui s'est déroulé à Villevallier, entouré de 5 ministres et secrétaires d'Etat.



Bus des services publics de l'Yonne

Lors de son discours d'ouverture et après avoir tenu le 3ème comité interministériel aux ruralités à Epineau-les-Voves, le 1er ministre a annoncé des mesures complémentaires à l'agenda rural comme la facilitation d'accès aux services publics en milieu rural grâce à 2 000 espaces France Services, des bus itinérants, le déploiement de 30 000 services civiques ou bien encore le soutien renforcé à l'installation ou au maintien des cafés multi-services dans les petites communes



Inauguration du café multiservices à Bassou
Opération 1 000 Cafés



Sa présence a également été l'occasion de visiter le centre de santé de Ligny-le-Châtel, d'échanger avec les agents du bus des services publics de l'Yonne, labellisé France Services le 1er avril 2021, et d'inaugurer le café multi-services de la commune de Bassou, soutenu par l'État et ouvert dans le cadre de l'opération 1000 Cafés.



Visite du centre de santé de Ligny-le-Châtel

Il a enfin visité la brigade de gendarmerie de Migennes et annoncé un soutien financier supplémentaire de 26M€ pour le contournement sud d'Auxerre et la rénovation de ses quartiers.



Visite de la brigade de gendarmerie de Migennes



Discours d'ouverture du 50ème congrès de l'AMRF



**Soutenir
l'emploi**

Au travers du plan France Relance, l'État a soutenu massivement l'emploi des jeunes grâce à plusieurs dispositifs bénéficiant au plus grand nombre.



Au total **6 207** jeunes icaunais ont bénéficié du soutien de l'État. A titre d'exemple :

- **213** parcours emplois compétences (PEC) jeunes signés, dont **117** avec des jeunes résidents en quartiers "politique de la ville" ou zone de revitalisation rurale ;
- **355** contrats initiative Emploi (CIE) jeunes signés ;
- **628** jeunes entrés dans le dispositif Garanties jeunes
- **1 937** jeunes entrés en PACEA (parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie) ;
- **2 115** contrats d'apprentissage débutés en 2021.

Le soutien à l'emploi, c'est aussi l'insertion par l'activité économique (IAE) permettant à des personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles de bénéficier d'un contrat de travail.

En 2021, les **22** structures conventionnées par l'État au titre de l'IAE dans l'Yonne ont permis :

- le recrutement de **1 571** personnes dont 448 bénéficiaires des minimas sociaux
- **169** sorties en emploi durable, **112** sorties en emploi de transition et **95** sorties positives (formation qualifiante)

5,2 M€

consacrés à l'aide au poste en 2021

556 K€

mobilisés au titre du fonds de développement de l'inclusion au bénéfice des 22 structures



4 septembre
Forum 1jeune1solution - centre commercial des Clairions.



Focus sur...

l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Afin de lutter contre les inégalités entre les hommes et les femmes en termes de rémunération, de conditions de travail ou d'évolution de carrière, la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a instauré la mise en place d'un index de mesure des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes.

Chaque année, les entreprises d'au moins 50 salariés doivent rendre public leur Index de l'égalité femmes-hommes, et engager des négociations pour déterminer des actions d'amélioration en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Dans l'Yonne, près de 98% des entreprises concernées ont publié leur index.

Favoriser la cohésion sociale

Favoriser la cohésion sociale

Afin de lutter contre les inégalités sociales, les services de l'État dans le département mobilisent de multiples dispositifs en faveur de l'insertion et de la cohésion.

Dans les quartiers "politique de la ville" (Auxerre, Joigny, Migennes, Sens), regroupant les familles les plus fragilisées des villes icaunaises, l'État a reconduit en 2021 les dispositifs de soutien aux associations et aux acteurs de terrain et développé les actions en faveur de la jeunesse, particulièrement touchée par la crise sanitaire.

Dans le détail...

288 100 € en faveur des 4 programmes réussite éducative

82 087 € au titre du dispositif Quartiers d'été

30 122 € au titre du fonds d'urgence Quartiers solidaires

... Au total, près de **800 000 €** ont financé **129** actions des contrats de ville

Soutenu par



La ville de Joigny et l'agglomération du Grand Sénonais lauréats de l'appel à projets "Quartiers Fertiles" en soutien à leurs projets d'agriculture urbaine dans les quartiers "politique de la ville" (pour un total de **300K€** de subventions)



16 novembre
Comité territorial politique de la ville



Œuvrer en faveur de l'insertion et de la cohésion sociale, c'est également permettre un accueil dans un hébergement d'urgence et garantir l'accès des plus fragiles au logement social.

En 2021 :

1 458 appels reçus par le 115 (70 % d'hébergements proposés)

50 logements et 2 centres d'accueil de jour à disposition des femmes victimes de violences conjugales

78 personnes relogées au titre du dispositif "Logement d'Abord"

Soutenu par



56 logements sociaux réhabilités à Saint-Julien-du-Sault par le bailleur Domanys qui a reçu une subvention de près de **520 K€**

La lutte contre la pauvreté et les exclusions constitue un "impératif national" fondé sur "l'égalité de dignité de tous les êtres humains".

Elle vise à garantir sur l'ensemble du territoire l'accès de tous aux droits fondamentaux dans les domaines de l'emploi, du logement, de la protection de la santé, de la justice, de l'éducation, de la formation et de la culture, de la protection de la famille et de l'enfance.

L'État soutient les acteurs de terrain selon 3 axes prioritaires :

- pérenniser les moyens de transports constructifs, le co-voiturage et la location de véhicules à tarif préférentiel
- attirer des médecins en milieu rural par le biais d'actions à vocation plus humanitaire
- permettre aux plus démunis de s'alimenter autrement



30 avril
Remise du chèque France Relance au Président de l'association CLUB MOB pour son action en faveur de la mobilité dans le cadre de l'activité professionnelle et la recherche d'emploi



Soutenu par



3 projets associatifs en faveur de la lutte contre la pauvreté (CLUB MOB, Mobil Eco et La Renouée des Oiseaux) financés à hauteur de **180 K€**

Devant les difficultés d'accès à une alimentation locale, fraîche, saine et à un prix abordable, les initiatives de proximité portées par des associations, des entreprises, des acteurs de l'économie sociale et solidaire ou des collectivités ont été soutenues par le plan France Relance.

Dans l'Yonne, cinq structures ont bénéficié de **176 K€** de subventions permettant de concrétiser leurs projets.

De même, le plan France Relance a permis de financer **8** projets de jardins partagés ou collectifs à hauteur de **108 K€**.

Ces projets sont aussi des vecteurs essentiels pour se retrouver autour d'activités sociales et culturelles, en particulier pour les populations les plus démunies.



L'État a souhaité déployer **4 000** conseillers numériques sur le territoire national afin d'accompagner les citoyens dans leurs usages quotidiens du numérique.

Le plan France Relance a ainsi permis de financer **25** postes de conseillers numériques dans l'Yonne repartis dans **19** structures.

Ce dispositif porté par les services de l'État dans le département a bénéficié de subventions pour un montant global de plus de **1,1 M€**.

**Agir pour la
compétitivité des
entreprises**

Pour faire face aux conséquences économiques découlant de l'épidémie de COVID19 et pour prévenir la cessation d'activité des entreprises, l'État a mis en place un certain nombre de dispositifs d'aides d'urgence depuis 2020. Fin 2021, le montant cumulé de ces aides d'urgence s'élève à près de 610 M€.

L'État a notamment versé plus de 119 M€ au titre du fonds de solidarité aux entreprises icaunaises, principalement :

Hébergement et restauration **45 M€**

Commerce **15 M€**

Arts, spectacles et activités récréatives **11 M€**

Agriculture, sylviculture, et pêche **9 M€**

3 autres mesures phares ont été déployées dans l'Yonne :

L'activité partielle :

- **5 388** entreprises pour **36 785** salariés représentant un montant de près de **96 M€**

Les prêts garantis par l'État :

- **382 M€** de prêts accordés à **3 038** entreprises

Les reports d'échéances fiscales :

- **11 M€** (253 aides versées)



5 février
conférence de presse dédiée aux dispositifs de soutien du plan France relance

Par ailleurs, pour renforcer la compétitivité des entreprises, un allègement de **10 Md€** par an sur les impôts de production s'applique dès le 1er janvier 2021.

3 158 entreprises sont bénéficiaires de ces mesures dans l'Yonne, pour plus de **37 M€**.

Focus sur la sortie de crise

Dans l'objectif d'accompagner les entreprises en situation de fragilité afin d'éviter des faillites, un plan d'action a été dévoilé le 1er juin 2021 par le gouvernement, dans la sortie de crise.

Accompagner, détecter, orienter et soutenir sont, en substance, les quatre étapes du plan d'action pour aider les entreprises en difficulté.

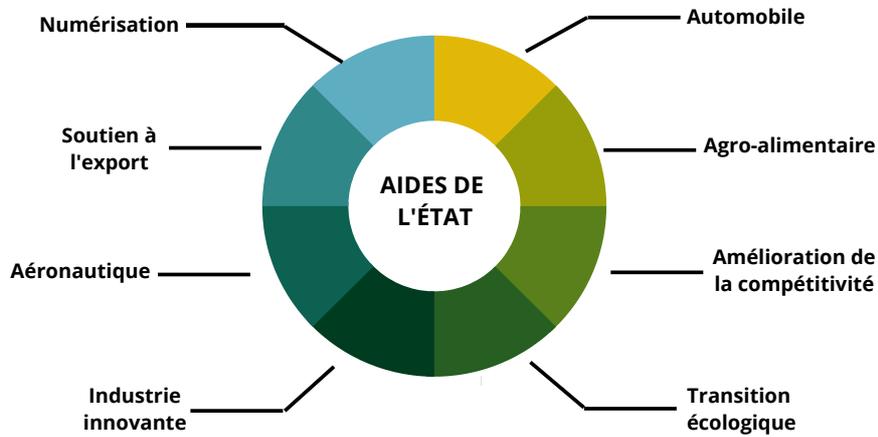
Les services de l'État ont déployé ce plan localement et un conseiller départemental à la sortie de crise a été nommé pour être le point de contact privilégié destiné à accueillir et conseiller les entreprises en situation de fragilité financière.

Un comité départemental de sortie de crise présidé par le préfet a été réuni à 4 reprises en 2021, dans un format élargi ou plus restreint.



Accompagnement et prévention des difficultés des entreprises

Au-delà des aides d'urgence visant le soutien conjoncturel, les entreprises de l'Yonne ont répondu à des appels à projets industriels mis en place par la Direction générale des entreprises (DGE) et Bpifrance visant à soutenir des projets d'investissement industriel dans 6 secteurs stratégiques d'une part (volet national), et à forte composante territoriale d'autre part (volet territorial).



En 2021, plus de **20M€** de subventions ont été alloués aux entreprises de l'Yonne.

En chiffres :

- **7,5 M€** d'aides de l'ADEME favorisant la transition écologique des entreprises
- **6,8 M€** au titre du dispositif "industrie du futur", bénéficiant à **64** projets portés par **52** entreprises
- **2,8 M€** pour la modernisation de la filière automobile
- **2,8 M€** de soutien à l'investissement industriel dans les territoires
- **254 K€** représentant 509 chèques France Num en soutien à la numérisation des entreprises



12 juillet
Réception des entreprises lauréates du guichet "industrie du futur"



18 mars
Remise du trophée France Relance à l'entreprise Tôlerie Mécanique Service à Stigny



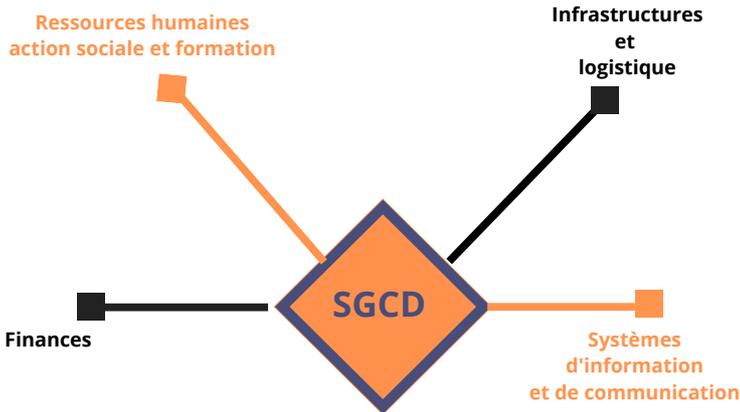
1er février
Visite de l'entreprise Business Alu Masue à Joigny



Création du Secrétariat général commun

Créé le 1er janvier 2021, le secrétariat général commun départemental (SGCD) de l'Yonne est implanté sur le site de la préfecture d'Auxerre et dispose d'agents de proximité sur les deux sites des directions départementales interministérielles (DDI) (accueil, logistique)

Ce nouveau service déconcentré de l'État à vocation interministérielle est en charge des fonctions support (ressources humaines, performance-qualité, finances, immobilier-logistique et systèmes d'information et de communication) pour la Préfecture, les sous-préfectures, la direction départementale des territoires (DDT) et depuis le 1er avril 2021 la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP).



Carine COHEN
Directrice du secrétariat général commun

Quel est l'objectif de la réforme ?

La réforme mise en œuvre au 1er janvier 2021 vise un objectif de mutualisation des fonctions support des différents services, de simplification et de modernisation des procédures et de rationalisation des moyens.

Comment travaillez-vous avec les services extérieurs de la préfecture ?

Le SGCD est placé sous l'autorité d'une directrice, sous mon autorité donc, et je suis directement placée sous l'autorité du préfet. Le SGCD repose sur le principe d'une gouvernance collégiale et d'engagements de service formalisés par un contrat de service signé entre les différentes directions bénéficiaires des services du SGCD.

Des référents de proximité, agents du SGCD, sont positionnés auprès des directeurs pour leur apporter un appui au pilotage et faire le lien entre la structure et le SGCD.

Le SGCD est aussi en relation quotidienne avec les échelons régionaux et avec les ministères notamment sociaux, de l'agriculture, de la transition écologique et de l'intérieur.

Le SGCD en quelques chiffres

- **48** agents au SGCD
- plus de **350** agents bénéficiaires du soutien du SGCD
- **6** sites gérés au niveau départemental soit **13 181 m²**
- **1,4 M€** de budget gérés



466 K€ de crédits consacrés à **18** projets de rénovation énergétique des bâtiments de l'État dont les travaux sont supervisés par le SGCD

Secrétariats généraux communs départementaux





Préfet de l'Yonne

Pascal JAN

Le corps préfectoral



Sous-préfète d'Auxerre
Secrétaire générale

Dominique YANI



Directrice de cabinet

Marion AUSTIN-ROTH



Sous-préfet de Sens

Rachid KACI



Sous-préfète d'Avallon

Naïma RAMALINGOM

Les services de sécurité



Sécurité publique

Raphaël JUGE



Gendarmerie

Christophe PLOURIN



Incendie et de secours

Sébastien BERTAU



Affaires militaires

Emmanuel VARLET

Les services de l'État



Éducation nationale

Vincent AUBER



Finances publiques

Dominique GONTARD



Territoires

Didier ROUSSEL



Emploi, travail, solidarités,
protection des populations

Jean-Michel LOUYER



Ressources humaines,
budget et informatique

Carine COHEN



Citoyenneté et légalité

Marie-Claude BORYCKI



Politiques publiques
interministérielles et environnement

Sébastien GUENAND



Santé

Yann DE KERGUENEC



Environnement,
aménagement et logement

Isabelle d'AUBUISSON



Anciens combattants

Yohann NOMINE



Architecture et patrimoine

Jean-François BRIAND



Suivez l'actualité des services de l'État dans l'Yonne



<https://www.facebook.com/Prefet89/>



<https://twitter.com/Prefet89>



<https://www.yonne.gouv.fr/>